



engage

Kit de formation

Projet européen REC-VAW-2016/776919

Co-financé par l'Union européenne

<https://www.work-with-perpetrators.eu/projects/engage>



Objectifs

- Soutenir les **professionnel.les de première ligne** (santé, social, protection de l'enfance, police, etc.) qui se trouvent en contact avec des usagers auteurs de violences conjugales
- **Prendre en charge l'auteur des violences**, afin de l'aider à changer, et de protéger sa femme et leurs enfants
- Travailler avec ces hommes, les aider à modifier leur comportement, est **central dans la prévention des violences conjugales**

À qui s'adresse ce manuel?

Aux professionnel.les de première ligne en contact avec des auteurs de violences.
Ce contact peut se faire de trois manières :

- **Les hommes qui fréquentent ces services** : certains parleront de leur comportement violent et demanderont de l'aide, d'autres se présenteront comme victimes de la violence de leur compagne... La plupart d'entre eux, cependant, ne mentionneront pas les violences, tout en présentant des problèmes éventuellement concomitants (alcool, stress, dépression, problèmes de couple)
- **Les conjoints de femmes qui fréquentent ces services** : certains hommes insistent pour accompagner leur compagne aux rendez-vous et/ou parlent à sa place
- **Les pères de mineur.es suivi.es par ces services** : si vous suivez des enfants victimes de violences conjugales, il vous arrive peut-être de voir l'auteur des violences, par exemple lors d'une visite au domicile, ou d'une réunion avec la Protection de l'enfance.

Votre rôle

- En tant que professionnel.le de première ligne, ce n'est pas à vous d'aider directement l'homme à mettre fin aux violences
- Vous devez travailler en collaboration avec d'autres services, dans une approche intégrée, qui considère l'homme comme responsable de ses actes, et qui s'assure qu'un soutien aux victimes est en place
- Vous allez repérer les auteurs de violences, et les orienter vers une prise en charge spécialisée

Qu'est-ce que la violence?

- Un comportement aux conséquences physiques et psychologiques négatives pour les victimes (peur, liberté personnelle limitée...)
- Violences physiques et sexuelles, menaces, intimidations, contrôle économique

Pouvoir et contrôle

- Il est faux de croire que l'homme perd le contrôle de lui-même
- C'est un choix tactique qu'il fait, afin de contrôler et dominer sa compagne (ou ex)

Convention d'Istanbul

- « *La violence à l'égard des femmes* doit être comprise comme une violation des droits de l'Homme et une forme de discrimination à l'égard des femmes, et désigne tous les actes de violence fondés sur le genre qui entraînent, ou sont susceptibles d'entraîner pour les femmes, des dommages ou souffrances de nature physique, sexuelle, psychologique ou économique, y compris la menace de se livrer à de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou privée » - Art. 3, Définitions
- C'est le premier texte international qui contraint les États à protéger les femmes et poursuivre les agresseurs
- « Les Parties prennent les mesures législatives ou autres nécessaires pour établir ou soutenir des programmes visant à apprendre aux auteurs de violence domestique à adopter un comportement non violent dans les relations interpersonnelles en vue de prévenir de nouvelles violences et de changer les schémas comportementaux violents » - Art.16

Références légales

- 1. Déclaration des Nations Unies, Violence à l'encontre des femmes, 1993**
- 2. Conseil de Europe Rec 5, 2005**
- 3. Résolution UE 4/4/11 sur les priorités et définitions des violences faites aux femmes, point 24**
- 4. France: lois du 9 juillet 2010, 3 août 2018**

Réponse multisectorielle

Votre priorité à chaque étape : **la sécurité et le bien-être des victimes** (femme et enfants).

À toutes les étapes du travail avec l'auteur des violences, nous devons nous assurer que les besoins des victimes sont couverts.



Le système en place doit répondre aux violences conjugales de manière appropriée et coordonnée.

Craintes d'aborder les violences avec les hommes



- **Craintes de la réaction de l'homme (colère) :**
 - d'augmenter le risque pour les victimes (réaction violente envers elle ou les enfants)
 - de prendre un risque personnel (réaction violente envers le/la professionnel.le)
 - d'impacter la relation de travail ultérieure avec lui (peur de perdre l'homme en tant qu'utilisateur du service)
- **Importance de répondre à ces craintes légitimes :**
 - Prendre des mesures pour la sécurité des victimes (voir diapositives suivantes), sur son lieu de travail, en lien avec son équipe, sachant que la plupart des hommes ne se montrent pas violents envers les professionnel.les
 - Avoir conscience que la plupart des hommes n'ont pas d'objection à ce qu'on aborde leur comportement, si cela est fait avec respect et sans jugement

Craintes d'aborder les violences avec les hommes

engage

- **Avoir en tête le risque de ne pas aborder le sujet des violences conjugales avec les hommes auteurs**
 - La violence continuera, avec des risques d'aggravation ...

La sécurité des victimes

- Assurez-vous que tous les renseignements fournis par une victime demeurent confidentiels, identifiez les types de violence et leurs effets
- Lorsque vous abordez le sujet des Violences conjugales avec un homme, ne divulguez aucune information pouvant lui indiquer que la victime vous a parlé des violences (avoir un protocole habituel et systématique de questionnement sur la violence)
- Méfiez-vous des attentes qu'une femme peut avoir quant à un changement chez son agresseur et du poids de ces attentes sur sa décision de le quitter
- Évitez toute forme de conseil, de thérapie de couple ou de médiation de conflit, en situation de violence conjugale.
- Soyez conscient.es du risque de manipulation de l'auteur envers les professionnel.les, en ayant aussi en tête les faits tels que rapportés par la victime ainsi que les faits connus ou établis au cours de l'enquête
- Assurez-vous que l'agresseur est tenu responsable de sa violence et évitez de porter la faute sur la victime.
- Collaborez avec les services spécialisés dans l'évaluation des risques, l'autonomisation et la planification de la sécurité des victimes.

Qui sont les hommes violents?



Qui utilise la violence?

Video à insérer ici qui montrerait un homme qui comprend les conséquences de ses actes (à trouver pour la FRANCE, si cela existe)

→ Exemple Italie: <https://video.corriere.it/abbiamo-picchiato-nostre-compagne-oggi-siamo-cura-centro-uomini-violenti/51ab39b6-efc5-11e8-bbf1-7b061d972f8e>

Idées préconçues sur les hommes violents

Nos préjugés sur les violences conjugales peuvent influencer notre capacité à répondre de façon adaptée aux usagers.

Parmi les plus fréquents:



- Un homme violent ne changera jamais
- La cause des violences, c'est toujours l'alcool/la drogue, ou des troubles mentaux
- Les auteurs de violences sont de bons/mauvais pères
- Tous les auteurs de violences ont été victimes ou témoins de violences quand ils étaient enfants

Ce que nous savons des hommes qui ont recours à la violence...

- Pas de profil type
- Pas d'explication unique (biologique, psychologique, relationnelle, culturelle, sociale)
- Une combinaison complexe de facteurs
- Les modèles traditionnels d'intervention (psychiatrique, psychothérapeutique et psychosociale) ne sont pas suffisants pour changer ou faire cesser un comportement violent
- Les hommes doivent être responsabilisés grâce à une réponse multisectorielle

Différentes positions et leurs effets thérapeutiques

Collusion	Équilibrée	Confrontation
Formation d'une alliance	Formation d'une alliance avec ce qui en lui, veut bien changer	Pas d'alliance, plutôt une opposition
La séance se déroule dans un sentiment de proximité	Les séances sont difficiles à cause de ses conflits internes et son sentiment de vulnérabilité	Les séances sont difficiles à cause d'un conflit avec l'individu, qui est en colère
Il y a peu de défis ou de remises en question	Vous réitérez aimablement l'invitation à se remettre en question	Fort niveau de défiance et de conflit
Vous êtes assis de son côté afin de voir comment réagissent les autres	Vous l'aidez à analyser son comportement violent	Vous le mettez face à ses torts
Vous avez de l'empathie quand il dit que c'est lui la victime	Vous avez de l'empathie lorsqu'il s'en veut d'avoir été violent	Vous n'avez aucune empathie
La majeure partie de l'entretien consiste à examiner le comportement d'autres personnes et leur impact sur lui	La majeure partie de l'entretien consiste à examiner le comportement violent de l'homme et son impact sur d'autres	La majeure partie de l'entretien consiste à provoquer l'homme, à critiquer ses actes, et à le regarder se défendre
Vous ne le jugez pas	Vous l'invitez à examiner son propre comportement et vous montrez de l'empathie car c'est difficile	Vous lui dites ce que vous pensez (professionnellement et personnellement) de son comportement
L'homme se sent mieux compris par vous que par sa compagne	L'homme finira peut-être par considérer et respecter votre aide	L'homme ne vous aime pas et risque de vous laisser tomber



**Étape 1: Repérer
chez un homme, les
signes de violences
conjugales**

Quand est-ce que l'utilisateur vient dans nos services?

- Quand il a des **soucis de santé** (psychologique et/ ou psychiatrique, problèmes relationnels, difficultés économiques, addictions, etc.) qui masquent le problème des violences conjugales
- **Après une crise**, ou un ultimatum de sa compagne (qu'il tient responsable de ce qui s'est passé)
- **Quand il accompagne sa femme** (rendez-vous, visites médicales, etc.), efficace et très attentif
- Pour des questions liées à ses **enfants** (santé, droit de visite, etc.)

Indices de violences conjugales dans le récit de l'homme

- Ce qu'il dit des relations de couple indique, en réalité, des situations de violence (physique, sexuelle, émotionnelle, économique)
- Jalousie, sa compagne « doit toujours lui dire où elle est »
- Attitudes et commentaires sexistes et misogynes (envers sa compagne ou les femmes en général)
- Euphémismes (par ex. « on s'est pris la tête », « on a eu une grosse dispute », etc.)

Dans le comportement de l'homme ou de sa compagne

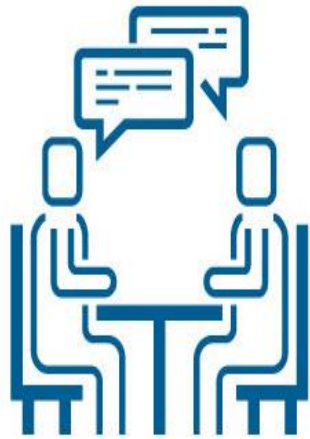
- Il accompagne toujours sa femme, même pour des rendez-vous de routine, et insiste pour assister au rendez-vous (elle semble déçue ou pressée de finir)
- Il parle à sa place, l'interrompt, la corrige, ne la laisse pas parler, la discrédite ou la dévalorise, et essaie de prendre les décisions à sa place
- Il justifie ou minimise les blessures de sa compagne ou son état psychologique, qui peuvent être causés par les violences
- Il la rend responsable des problèmes
- Il a du mal à gérer son anxiété et son stress ; il a des sautes d'humeur et/ou il élève la voix
- Il a deux attitudes contrastées : silencieux, sur ses gardes, refusant de répondre aux questions, ou bien exubérant, parlant trop, utilisant un langage grossier, des sourires forcés, s'impliquant trop, notamment quand c'est à elle de s'exprimer

Dans le comportement de l'homme ou de sa compagne (suite)

- Il est menaçant, il gesticule, il envahit l'espace de sa compagne
- Il est violent envers elle au cours de l'entretien ou dans la salle d'attente
- Il tente de manipuler ou de contrôler sa compagne, le/la professionnel.le, ou la situation (par ex., les questions posées, ou la durée de l'entretien)
- Il est agressif ou méprisant envers les femmes employées par la structure
- En sa présence, sa compagne baisse les yeux, garde le silence ou semble soumise
- Elle n'est pas la même lorsqu'il est présent et lorsqu'il ne l'est pas
- Ils sont tendus et s'accusent mutuellement, ou font croire que tout va parfaitement bien, et nient tout conflit

Étude de cas – Premier exercice : Étape 1

- Lisez le cas que l'on vous a attribué
- Discutez à deux de ce qui indique que l'homme en question est un auteur de violences
- Entourez les indices



**Étape 2: Aborder,
avec l'homme, la
question des
violences conjugales**

Posez la question

- Créez un environnement de confidentialité et de sécurité qui libèrera sa parole, et indiquez clairement les conditions de confidentialité qui s'appliquent
- Le fait qu'on leur pose la question leur permet souvent de se confier pour la première fois
- Ne parlez pas des violences si la femme est présente
- Posez des questions générales, puis plus précises



Figure 1.
Questions générales
en entonnoir

Votre problème X (stress, alcool, jalousie, etc.) a-t-il affecté votre couple ? Comment ?

Que pense votre compagne de votre problème X ?

De quelle façon est-elle concernée ?

Quand vous êtes X (jaloux / ivre / nerveux / etc.), comment réagissez-vous avec votre compagne ou vos enfants ?

Quand il vous est arrivé d'être très X, avez-vous perdu votre sang froid avec votre compagne ou vos enfants ? Qu'avez-vous fait exactement ?

Quand votre problème X était au plus aigu, avez-vous fait quelque chose que vous avez ensuite regretté ?

Qu'avez-vous fait de pire en étant X ?

En étant X, avez-vous envisagé de vous faire du mal, de vous suicider ? Ou de blesser ou tuer quelqu'un d'autre ?

Figure 2.
Questions spécifiques en entonnoir : Explorer les conséquences d'un éventuel problème

Creuser la question

- *S'il y a un risque de danger élevé/imminent* pour la femme et/ou les enfants (menaces de leur faire mal, de les tuer, ou de se suicider), vous devez prendre des mesures pour les protéger, et alerter les autorités compétentes/forces de l'ordre.
- Essayez de comprendre quelle a été la première fois où il y a eu violences, la dernière fois, et la fois la plus grave.
- Bien que l'alcool/l'usage de psychotropes ne soit ni une excuse ni une cause de violences conjugales, les deux vont souvent de pair ; orientez ces hommes vers une prise en charge spécialisée.

Différentes versions de l'histoire



Il peut arriver que les professionnel.les ou les équipes qui travaillent à la fois avec l'agresseur et avec la victime, entendent **deux versions différentes, voire même, contradictoires, de la même histoire:**

- Lors de l'entretien, accueillez le récit de chacun, tout en évitant de vous transformer en juge tentant de faire avouer la vérité sur ce qui s'est passé
- Soyez attentif-ve aux faits de violence tels qu'ils sont rapportés par la victime et par l'agresseur, en reposant avec neutralité les principes de la loi face à ces faits
- Évitez de reproduire le conflit au sein de l'équipe où les professionnel.les défendraient les différentes versions
- Il se peut que l'auteur nie ou minimise son comportement, qu'il incrimine sa victime
- Concentrez-vous sur la prise de décision par l'agresseur de réfléchir à son comportement violent et aux conséquences de celui-ci

Stratégies utiles

- **Tirez le fil d'une conversation** : Creusez en détail les épisodes superficiellement relatés par l'homme. Une « attitude à la Colombo », où l'on montre son intérêt et sa curiosité, permet de pointer des lacunes, des incohérences, des contradictions dans le récit, sans confrontation.
- « **Gambit** » – « Acceptez » dans un premier temps les minimisations ou les justifications, sans vous y opposer frontalement, vous permet d'explorer les épisodes de violence, le ressenti et les intentions de l'homme, sans provoquer de réaction défensive: « Que voulez-vous dire quand vous parlez de “grosse bagarre“? » « Que s'est-il passé/qu'avez-vous fait exactement ? » « Selon vous, qu'a ressenti votre compagne ? »
- **Perspectives** : Examiner le point de vue des proches (compagne, enfants, parents, frères et soeurs, ami.es, etc.) sur les actes de violence, permet parfois aux hommes d'envisager (grâce à une certaine empathie) les conséquences de leur violence sur autrui, et d'entreprendre un processus de responsabilisation et de changement.

Étude de cas – Second exercice : Étape 2

Explorez les violences grâce à la méthode en entonnoir (jeu de rôle)



Étape 3: Motiver
les auteurs de
violence à se faire
aider

Motiver les auteurs de violence à se faire aider

- Les hommes peuvent être ambivalents, voire opposés, au lancement d'un processus de changement. Vous devrez donc les motiver.
- Plutôt que de convaincre un homme qu'il doit changer, aidez-le à identifier pourquoi il pourrait ne plus avoir recours à la violence (vous pourrez vous servir des techniques d'Entretien motivationnel).

Invitation à la responsabilité

Exemples de questions :

- Quel père espérez-vous être/aimeriez-vous être ?
- Comment aimeriez-vous que vos enfants vous voient/pensent à vous dans 10 ou 20 ans ?
- Vos enfants vous ont-ils déjà vu être violent, ou maltraitant ? À votre avis, quel effet cela a eu sur eux ?
- Pensez-vous que vos enfants vous respectent ou vous craignent ?
- En quoi serait-il bon pour vos enfants que vous fassiez un travail sur vous-même ?
- Votre relation avec vos enfants pourrait-elle changer s'ils n'avaient pas peur de vous ?
- Qu'est-ce que deviendrait possible dans votre vie si vous n'utilisiez pas la violence lorsque vous vous sentez contrarié ?
- Quel type de père voudriez-vous devenir, ou être plus souvent ? Qu'est-ce cela signifierait pour vous si vous étiez ce père ? Qu'est-ce que vous faites qui vous en empêche ?

Étude de cas – Troisième Exercice: Étape 3

- Examinez brièvement le cas en grand groupe.
- Un participant joue le rôle de l'agresseur, et chacun lui pose une question pour le motiver. (Il peut aussi être joué par le formateur).
- À la fin de l'exercice, discussion en grand groupe.



Étape 4 : Adresser
un homme à un programme
pour les auteurs de violences,
une réponse multisectorielle
coordonnée

Adresser un homme à un programme pour les auteurs de violences

- Si vous avez repéré qu'un homme est violent contre sa compagne, ou son ex compagne, que vous en avez parlé ensemble, et qu'il se sent prêt à être pris en charge, vous devez **l'adresser à une structure dédiée aux auteurs**.
- Il y bénéficiera d'une **évaluation individuelle**. Il participera à un **groupe**, ou y fera un travail **individuel**. Idéalement, un **suivi** déterminera si les objectifs sont atteints, et pérennes.
- Les responsables de ces programmes doivent respecter **certains critères**, notamment **contacter de manière proactive les (ex) compagnes** des hommes en question, afin de s'assurer qu'elles sont prises en charge, et sont en sécurité, ainsi que leurs enfants.

Bonnes pratiques d'orientation

- S'il n'existe pas de programme pour auteurs dans votre région, vous pouvez envisager une **prise en charge individuelle**. Elle sera assurée par des professionnels spécialement formés. Elle devra adopter une approche centrée sur la **sécurité** des victimes, et inclure l'évaluation et la gestion des risques.
- Expliquez à l'homme **pourquoi** il est adressé à ce programme, des **avantages**, pour lui et pour son entourage, et de ses **droits** et de ses **responsabilités** par rapport à cette orientation.
- Mettez-vous d'accord sur les **échanges** entre vous et les responsables du programme, voyez comment soutenir sa participation tandis que vous continuez à travailler avec lui, et continuez d'évaluer les risques qu'il pose.
- N'envoyez **pas** un homme violent suivre un stage de gestion de la colère, une thérapie de couple, ou en médiation familiale.

Étude de cas – Quatrième

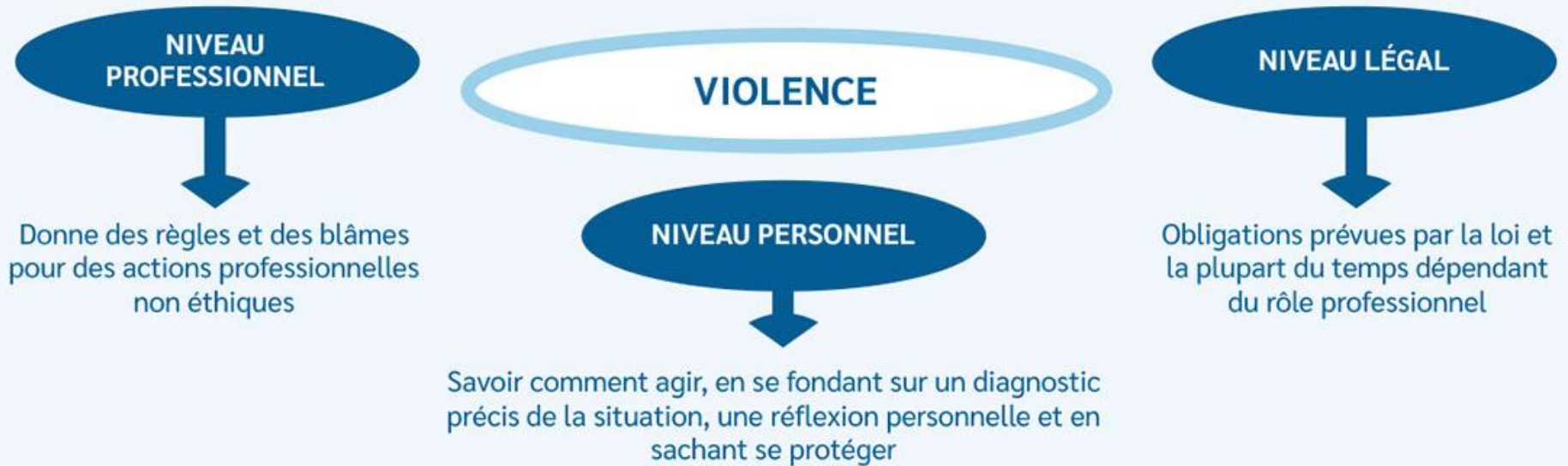
Exercice : Étape 4

- En petits groupes, élaborer un plan pour adresser Richard à un programme spécialisé.
- Discussion avec l'ensemble du groupe.

Dilemmes

Figure 3. Dilemmes professionnels, personnels et légaux

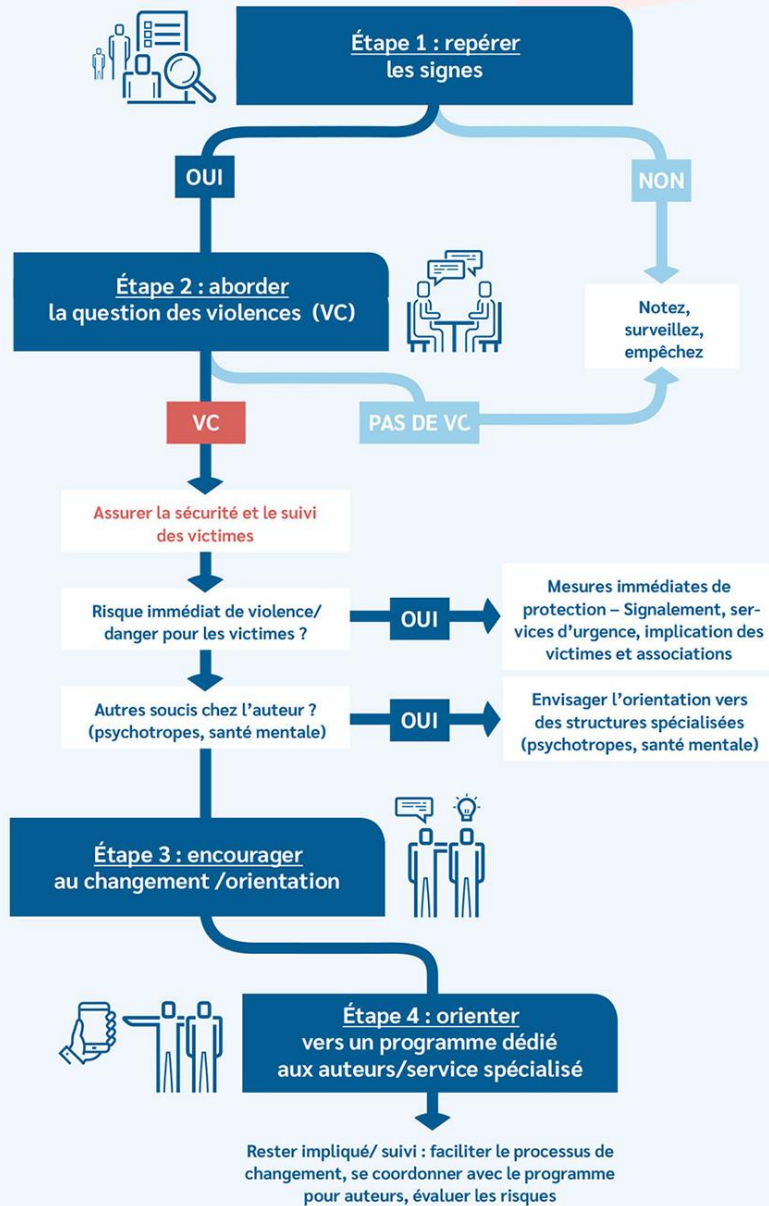
Des exemples de dilemmes émanant de questions telles que :
Dans quels cas faut-il porter plainte ?
Sur quels indicateurs vais-je fonder ma décision ?
Quelles informations dois-je communiquer aux autorités ?



- ✓ Votre priorité à chaque étape : la sécurité et le bien-être des victimes (femme et enfants).
- ✓ Repérez les indices de violences conjugales dans le récit et dans le comportement de l'individu.
- ✓ Réagissez à toute évocation des violences conjugales, et abordez la question avec lui.
- ✓ Expliquez poliment que la violence est inacceptable, et qu'elle est un choix.
- ✓ Soyez clair.e : la violence conjugale, ce n'est pas seulement des violences physiques.
- ✓ Ne laissez pas vos émotions entraver votre travail, opérez une distinction entre le comportement et l'individu, ne le jugez pas.

Résumé, suite

- ✓ Empathie et compréhension, mais pas de complicité : attention aux stratégies de minimisation des faits, de déni et à la déresponsabilisation de la victime.
- ✓ Repérez les obstacles qui l'empêchent de reconnaître ses violences et de demander de l'aide (honte, peur de la Protection de l'enfance, etc.)
- ✓ Soyez positif quant à sa capacité à changer, et explorez ses motivations (y compris ce qu'il lui en coûtera s'il continue ainsi, ou les conséquences sur autrui, notamment les enfants).
- ✓ Identifiez les programmes destinés aux auteurs de violences conjugales (ou service similaire) dans votre région, et adressez-le à l'un d'entre eux.
- ✓ Si vous êtes en contact avec les deux membres du couple (ou ex couple), et que vous comptez aborder la question des violences conjugales, recevez-les séparément.



Notez dans le dossier les déclarations de l'individu, vos observations, interventions et orientation / coordination.

Merci pour votre attention !



Ce manuel a été publié grâce au soutien financier du Programme Droits, Égalité, Citoyenneté de l'Union européenne pour le projet REC-VAW-AG-2016/776919.

Les partenaires du projet sont seuls responsables de son contenu, qui ne reflète en aucun cas les opinions de la Commission européenne.

<https://www.work-with-perpetrators.eu/projects/engage>

Photos: istock.com